

# Les samedis d'infos

La transmission patrimoniale et les mesures de protection juridique

## Samedi 15 novembre 2025

de 9h30 à 16h

dans les locaux de La Ligue havraise - 120 rue de la Pique en Mare - 76620 Le Havre présentation réalisée par :

• Éric Médrinal, notaire honoraire.



#### Coupon réponse à retourner

| M., Mme :  |  |            |
|--|--|------------|
| personnes participantes à la journée d'information, du 15 novembre 2025<br>€ de participation (10 € par personne)* |  |            |
| Votre repas est un platea<br>Merci de choisir votre p  | u (entrée, plat, fromage et<br><b>slat :</b> | dessert).  |
| poulet   | saumon                                       | végétarien |
| Réponse attendue <b>avant le 31 octobre</b>  |  |            |

à normandie@unafam.org ou par voie postale : UNAFAM

CH du Rouvray - 4 rue Paul Eluard 76300 Sotteville-lès-Rouen

## Que se passera-t-il quand nous ne serons plus là ?

C'est la grande question que chacun d'entre nous se pose :

- Sous l'aspect de la transmission patrimoniale, que ce soit par donation ou par succession avec les incidences civiles - notamment par rapport à nos autres héritiers - et fiscales (l'État perçoit des droits de donation et/ou de succession).
- Sous l'aspect de la protection juridique de notre proche en souffrance : diverses solutions proposées par la loi sont possibles.

### **Programme**

- 9 h 30 Accueil
- 9 h 45- La transmission patrimoniale
- 12 h 30 Repas sur place

Repas pris en charge par la délégation UNAFAM Seine-Maritime, avec une contribution de **10 € demandée** par chèque à joindre au coupon d'inscription.

- 14 h Les mesures juridiques de protection
- 16 h Fin de la présentation

